

n°11 juin - juillet - août 2007

# ARC-Infos

Journal de l'Agglomération de la Région de Compiègne

ARMANCOURT ■ BIENVILLE ■  
 CHOISY-AU-BAC ■ CLAIROIX ■  
 COMPIEGNE ■ JANVILLE ■  
 JAUX ■ JONQUIERES ■ LA CROIX-  
 SAINT-OUEN ■ LE MEUX ■  
 MARGNY-LES-COMPIEGNE ■  
 SAINT-JEAN-AUX-BOIS ■ SAINT-  
 SAUVEUR ■ VENETTE ■ VIEUX-  
 MOULIN

www.agglo-compiegne.fr

## Tourisme en Pays Compiégnois

### EN BREF

- Ingénieurs pour chimie verte
- Exonérations fiscales pour les entreprises
- Les stades desservis par les TIC
- 204 emplois grâce à Oise-Est Initiative
- Un nouveau site Internet pour le centre hospitalier

p 2 et 3

### EDITORIAL

p 3

### TOURISME



- Tourisme en Pays Compiégnois

p 4 à 7

### L'AGGLO

- Pistes cyclables : un projet pour la rive droite
- Une 2<sup>ème</sup> chance pour les jeunes descolarisés

p 8 et 9



### EN BREF

- Les appareils électriques et électroniques valorisés
- Encombrants et déchets verts
- Une aide pour les personnes âgées et handicapées

p 10

### CALENDRIER

p 11 et 12



## Ingénieurs pour chimie verte

Dès la rentrée de septembre 2008 l'agglomération comptera 500 élèves ingénieurs chimistes qui vont rejoindre l'UTC. L'Université de Technologie de Compiègne a, en effet, signé début avril un accord de partenariat avec l'ESCOM (Ecole Supérieure de Chimie Organique). Jusqu'ici installée à Cergy-Pontoise, elle a décidé de devenir compiégnaise.

L'objectif de l'UTC est de renforcer son potentiel scientifique et technique dans le domaine de la chimie verte.

La chimie verte propose des produits et des procédés chimiques utilisant des matières premières renouvelables comme les végétaux (colza, lin...) au lieu des dérivés du pétrole. C'est un moyen de limiter la toxicité et la pollution liées aux activités chimiques traditionnelles. Elle offre de nouveaux débouchés aux productions agricoles : biocarburants, pharmacie, industrie automobile...

Depuis la création de l'UTC, l'ARC apporte son soutien financier à l'université, partenaire privilégié de ses projets de développement économique en s'appuyant sur l'innovation.



L'ARC va notamment participer à la construction des 3 500 m<sup>2</sup> destinés à l'ESCOM.



## Les stades desservis par les TIC

A la demande des habitants du quartier de Bellicart, la ligne 3/4 des bus a vu son parcours modifié après trois mois d'essai. Ainsi, ils empruntent désormais quatre fois par jour une variante par l'avenue du président Clémenceau (l'avenue menant de la Porte Chapelle au stade de rugby) et la rue Albert Robida (menant au nouveau stade d'athlétisme).

Des arrêts ont été créés dans ces deux rues, avec des passages programmés à 9h43, 10h46, 14h47 et 15h48.



## Exonérations fiscales pour les entreprises

Les quartiers du Clos des Roses, des Maréchaux et de la Victoire à Compiègne ont été classés en zones de redynamisation urbaine.

Les petites entreprises qui s'y créent peuvent bénéficier d'exonérations fiscales très attractives : elles concernent l'impôt sur les bénéfices et la taxe professionnelle pendant 5 ans.

Elles portent également sur les charges sociales. Le chef d'entreprise, s'il est travailleur indépendant, bénéficie à titre personnel d'une exonération de ses cotisations sociales maladie pendant cinq ans.

Les entreprises qui embauchent des salariés en CDI ou en CDD d'au moins 12 mois sont exonérées des cotisations patronales de sécurité sociale pendant 12 mois.

Les entrepreneurs intéressés peuvent se renseigner auprès de la mairie de Compiègne pour connaître le périmètre exact des zones concernées. Ils peuvent également prendre contact avec leur centre des impôts et avec l'URSSAF pour vérifier s'ils remplissent les conditions d'obtention de ces exonérations et prendre connaissance des formalités à remplir pour en bénéficier.



## 204 emplois grâce à Oise-Est Initiative

Depuis plus de quatre ans, l'Association du Pays Compiégnois à laquelle appartient l'ARC adhère à la plate-forme d'initiative locale Oise-Est Initiative. Cette structure accompagne les créateurs-repreneurs d'entreprises dans le montage technique et financier de leur projet en leur octroyant des prêts d'honneur à 0 %, sans garantie ni caution personnelle.

Depuis 2002, 81 prêts d'honneur ont été octroyés dans l'Agglomération de la Région de Compiègne, pour un montant total de 253 500 €. Ce dispositif a permis la création ou le maintien de 204 emplois sur le territoire de l'ARC, dans des domaines aussi divers que la restauration, les loisirs, la publicité, la maçonnerie, la décoration...

Contact :  
Emilie Auvray  
03 44 41 83 26.

## Un nouveau site Internet pour le centre hospitalier

Le centre hospitalier de Compiègne s'est doté d'un nouveau site Internet. Clair et simple d'utilisation, il permet de trouver des informations pratiques comme l'annuaire des services, les associations, les formalités d'admission, les numéros d'urgences et les numéros verts, ou encore de télécharger un guide pratique.

[www.ch-compiegne.fr](http://www.ch-compiegne.fr)



Vous allez découvrir dans ce numéro d'ARC-Infos le projet de schéma de développement touristique auquel travaillent les collectivités qui constituent l'Association du Pays Compiégnois (APC), c'est-à-dire : l'ARC, les Communautés de Communes de la Plaine d'Estrées (CCPE), de la Basse Automne (CCBA) et du Canton d'Attichy (CCCA) et la commune de Lachelle.

Notre région possède de véritables vedettes touristiques comme les châteaux de Compiègne et Pierrefonds, la Clairière de l'Armistice, la forêt, mais aussi quantité d'autres richesses qui méritent d'être plus connues : églises, ponts, maisons forestières, étangs, par exemple.

Le tourisme prend aujourd'hui des formes très diverses, des vacances familiales, elles-mêmes plus vagabondes qu'autrefois, au tourisme d'affaires et aux week-ends à thème... On peut découvrir le Compiégnois en suivant ses pistes cyclables ou le fil de l'Oise, à l'occasion de la foire aux fromages et aux vins ou du Festival des forêts. Ce sont autant de possibilités que le schéma de développement touristique explorera sous la responsabilité de Thierry Hochet, maire de Bienville et vice-président de l'ARC chargé du tourisme, pour permettre à l'Association du Pays Compiégnois de se doter d'une véritable politique touristique.

Philippe MARINI  
Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne  
Sénateur de l'Oise  
Maire de Compiègne



# Tourisme en Pays Compiégnois

Le tourisme va devenir l'un des moteurs du développement du Compiégnois. Gros plan sur la réflexion en cours et sur un patrimoine à (re)découvrir.

## Un schéma pour le développement touristique du Pays Compiégnois



Interview de  
**Thierry Hochet,**

Vice-président de l'ARC  
chargé du tourisme  
et maire de Bienville

Pourquoi l'ARC  
souhaite-t-elle élargir  
son domaine d'action  
au tourisme ?

**TH :** Compiègne, la ville centre, et les 14 autres communes de l'Agglomération de la Région de Compiègne ont en commun un patrimoine formidable. Une compétence dans le domaine du tourisme permettrait à l'ARC de se doter de moyens et d'axes de développements pour une économie touristique à retombées non négligeables dans le contexte actuel. Des domaines d'actions sont d'ores et déjà identifiés : valorisation du tourisme vert, avec la forêt et les zones protégées, aménagement du réseau de pistes cyclables et des itinéraires de randonnées. Nous pouvons aussi promouvoir le tourisme d'art et d'histoire, le tourisme fluvial, sans oublier le tourisme d'affaires...

Comment mieux profiter des atouts  
du territoire ?

**TH :** La définition d'une compétence demande d'avoir une bonne connaissance de l'existant, et une définition des attentes. Cette étape permet d'établir ensuite des axes de développement. Dans cet esprit, une première étude a été menée en 2006. A partir de ces éléments, nous avons mené une réflexion, en liaison avec divers organismes tels que l'Office de tourisme et le Conseil général. Pour être pertinent et efficace en termes de propositions (produits touristiques, aménagements locaux...), l'échelle d'une agglomération n'est pas suffisante. En effet, il est bon de mixer, au sein de petits itinéraires, les différentes facettes touristiques : art, histoire, nature... Tenant compte de ces réflexions, il nous a semblé judicieux de préparer un schéma de développement touristique au niveau du Pays Compiégnois, plus adapté pour proposer des produits combinés ou à thèmes (les châteaux avec Pierrefonds, Compiègne...). Ce schéma sera prêt fin 2007.

En attendant les orientations de ce schéma de développement, quels sont les projets en cours ?

**TH :** Les sujets ne manquent pas :

■ Projets de campings : deux sites sont envisagés : à la Joyette (à côté du centre équestre, route de Soissons) et près de l'écluse du Carandeu, à Choisy-au-Bac.

■ Réalisation d'un Mémorial de l'internement et de la déportation, au camp de Royallieu.

■ Projet commun entre le musée de la voiture du Château de Compiègne et les Haras nationaux.

■ Réhabilitation du prieuré de Saint-Pierre en Chastres (projet commun à l'ARC, à l'ONF et au Festival des forêts).

■ Projet de créer un port de plaisance à Janville dans le cadre du projet de Canal Seine-Nord.

1

## ■ Un poumon vert à moins d'une heure de Paris

L'histoire du Compiégnois est étroitement liée à sa forêt domaniale, une des plus belles d'Europe. La solution privilégiée pour découvrir ce massif de 16 000 hectares est d'emprunter le réseau de pistes cyclables, comme ici à Saint-Sauveur (5) ou à Choisy-au-Bac (4). D'autres richesses sont à découvrir en randonnée sur le Mont Ganelon (3), où l'on trouve des plantes rares, comme l'origan sauvage (6). L'aspect champêtre de l'agglomération est une bouffée d'oxygène, comme ici avec les bandes fleuries à l'entrée de Margny-lès-Compiègne (2) ou les prés à Jonquières (1).



2



3

4



5



6





7

### ■ Détente au bord de l'eau

Le cadre des bords de l'Oise et de l'Aisne, comme à Choisy-au-Bac au Francport (7), attire les touristes français, belges et hollandais. Si des ports de plaisance existent déjà à Jaux (8) et Compiègne, le potentiel du secteur incite au développement d'autres projets de ce type, comme sur l'île Jean-Lenoble à Janville (9). Plus largement, les cours d'eau et les étangs du Compiégnois font le bonheur des promeneurs, comme à Clairoux (10) ou aux étangs de Saint-Pierre à Vieux-Moulin (11).



14

## ■ Un patrimoine et une histoire

L'Agglomération de la Région de Compiègne est un territoire chargé d'histoire, avec notamment la Clairière de l'Armistice (12) qui accueille 100 000 visiteurs chaque année, le château impérial (13) et son parc véritables fleurons du Compiégnois.

Avec un réel intérêt patrimonial l'abbatiale de Saint-Jean-aux-Bois (14), les églises de Venette (15), du Meux (16), d'Armancourt (17) et de Bienville (18) méritent une visite et cette liste est loin d'être complète.





# Pistes cyclables : un projet pour la rive droite



La piste cyclable de la rive droite suivra les bords de l'Oise, comme ici sur le tronçon qui ouvrira en juillet 2007 à Le Meux

L'ARC va réaliser une nouvelle voie verte sur la rive droite de l'Oise. Elle reliera le réseau compiégnois à ceux des Communautés de Communes de la Basse Automne et de la Plaine d'Estrées.

La piste cyclable qui suit les bords de l'Oise, entre Rivecourt et la RD 98 à Le Meux, sera achevée en juillet (tronçon 1 sur le plan). Elle raccordera ainsi le réseau cyclable de la Plaine d'Estrées à celui de l'ARC.

D'ici 2010, elle sera prolongée jusqu'au pont Solférino au centre de Compiègne. Elle traversera Jonquières, Le Meux, Armancourt, Jaux, Venette et Margny-lès-Compiègne. La piste cyclable de la rive droite fera environ 15 km et sera réalisée par tronçons.

L'ARC se chargera de l'étude. Les travaux seront en grande partie effectués par le Conseil général de l'Oise qui aménage un vaste réseau de voies vertes à travers tout le département, la Trans'Oise.

Il prendra donc en charge le tronçon de la piste rive droite compris entre Venette et la zone d'activités de Le Meux. L'ARC réalisera le tronçon reliant Jonquières et Le Meux.

Un dernier tronçon reliera la piste qui suit la rive gauche jusqu'à La Croix-Saint-Ouen au réseau de la Communauté de Communes de la Basse Automne (CCBA).

On pourra alors partir à vélo de Choisy-au-Bac et rouler jusqu'à Verberie ou jusqu'à Rivecourt sans quitter les pistes cyclables. Les pistes cyclables et les voies vertes de l'agglomération passeront de 57 à près de 75 km.

A terme, l'ensemble du réseau cyclable de l'ARC, de la CCBA et de la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées atteindra 210 km.







# Une 2<sup>ème</sup> chance pour les jeunes descolarisés

Dirigée par Denis Prébolin, l'équipe du Centre Défense 2<sup>ème</sup> chance a consacré plusieurs semaines à préparer l'accueil des jeunes volontaires

Le Centre Défense 2<sup>ème</sup> chance du plateau de Margny a accueilli ses premiers stagiaires, appelés VI (Volontaires à l'Insertion), le 21 juin. Une réunion publique de présentation s'était déroulée le 1<sup>er</sup> juin à la salle communale de Margny. Elle a permis aux élus, Philippe Marini, président de l'ARC, Bernard Hellal, maire de Margny, et à Olivier Rochereau, directeur général de l'Établissement public d'Insertion de la Défense, responsable des 22 Centres Défense 2<sup>ème</sup> chance créés depuis 2005, de présenter ce dispositif original.

Les Centres Défense 2<sup>ème</sup> chance sont destinés à des garçons et à des filles en grande difficulté scolaire, familiale ou sociale, sans diplôme ni emploi. Ils découvrent en général le dispositif lors des journées de préparation à la défense ou dans les Missions locales. Ce sont tous des volontaires, âgés de 18 à 21 ans. Il ne s'agit pas de délinquants mais de jeunes qui ont besoin d'un sérieux coup de pouce pour s'en sortir et qui ont la volonté d'y arriver. Le centre de Margny attendait une quarantaine de volontaires pour son ouverture. Il pourra en compter 240 au maximum.

Les centres sont des internats. Ils dispensent à des adolescents, qui parfois savent à peine lire et écrire, une formation scolaire en les préparant au certificat de formation générale, l'équivalent de l'ancien certificat d'études. Mais cette formation est surtout comportementale : comment s'habiller, s'exprimer, se présenter pour qu'un employeur ait envie de vous embaucher. Or "se lever à 6 heures du matin est pour certains une révolution

culturelle" explique Olivier Rochereau.

Les stagiaires suivent un parcours pédagogique très encadré avec une discipline stricte. Ils font beaucoup de sport et participent aux travaux quotidiens (entretien des chambres...). Ils reçoivent une petite allocation dont une partie leur sera remise en fin de stage et pourra constituer une caution pour la location d'un logement.

Des préformations professionnelles sont organisées en partenariat avec la Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF), la Mission locale, l'ANPE et les entreprises locales. Le séjour au Centre Défense 2<sup>ème</sup> chance peut durer de 6 à 24 mois et pour la majorité des volontaires un an. L'objectif est qu'il débouche sur une insertion professionnelle avec un contrat de travail ou une formation qualifiante dans des secteurs qui embauchent comme l'hôtellerie, le transport et le BTP.

Le personnel des centres se compose d'anciens militaires pour les deux tiers et de professeurs de l'Éducation nationale

Le Centre Défense 2<sup>ème</sup> chance est installé dans les locaux du 6<sup>ème</sup> RHC



ainsi que de formateurs du secteur privé. Tous sont également volontaires.

"C'est un dispositif très récent qui fonctionne bien" précise Denis Prébolin, directeur du centre de Margny. "Les centres qui ont ouvert depuis deux ans ont d'excellents retours. Quand les anciens volontaires reviennent et expliquent ce que leur a apporté cette formation, cela motive encore plus les volontaires".

Information : [www.epide.fr](http://www.epide.fr)  
Contact : Jean-Hugues Laurent,  
EPIDE de Compiègne - 06 77 91 29 04



## Les appareils électriques et électroniques valorisés

Participer gratuitement et facilement à la valorisation des déchets tels que les réfrigérateurs, les télévisions, les ordinateurs, les outils de jardinage, les néons ou encore les téléphones, c'est désormais possible dans le Compiégnois. Depuis fin avril, la déchetterie de Mercières collecte les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E). Cette offre s'est étendue ensuite à toutes les déchetteries du Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise (SMVO).

D'autre part, les magasins doivent reprendre votre appareil usagé lors du rachat d'un appareil de même nature (ex : une télévision pour une télévision). C'est le principe du "un pour un".

Renseignements pour les déchetteries :  
0 800 60 20 02 ou sur le site de l'ARC :  
[www.agglo-compiegne.fr](http://www.agglo-compiegne.fr)

## Encombrants et déchets verts

Le ramassage des encombrants en porte-à-porte est destiné aux personnes ne pouvant se déplacer dans les déchetteries.

Ils peuvent prendre contact avec la société SITA au 0 800 779 766.

Pour certains collectifs seulement, la collecte des encombrants se fait à jours fixes :

■ Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis du mois dans les quartiers de Saint-Germain et Capucins, les Jardins, Puy du Roy et Clos des Roses.

■ Pour les quartiers Pompidou, Maréchaux, la Victoire, les Sablons et Royallieu (hors Vivier Corax et Mercières), la collecte s'effectue les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du mois.

■ A Bellicart, Royallieu et au Vivier Corax, la collecte est organisée tous les jeudis.

Par ailleurs, la collecte des déchets verts est réalisée une fois par semaine, selon les communes :

■ Le lundi pour Jaux, Armancourt, Le Meux, et La Croix-Saint-Ouen.

■ Le mardi pour Choisy-au-Bac, Jonquières, Saint-Sauveur, Vieux-Moulin et Saint-Jean-aux-Bois.

■ Le mercredi pour Janville, Clairoux, Bienville, Margny-lès-Compiègne, Venette.

Les ramassages dans ces communes sont réalisés le matin, il vous est donc demandé de sortir vos sacs la veille à partir de 20h.

■ Pour Compiègne, les ramassages sont effectués le mercredi soir (à 19h30 centre ville et 20h pour le reste de Compiègne, les sacs devant être sortis une demi-heure avant).

Ces collectes ont lieu du 1<sup>er</sup> avril au 15 décembre.

Renseignements sur le site de l'ARC  
ou auprès des messagères  
du tri au 03 44 40 76 33

## Une aide pour les personnes âgées et handicapées

L'Aide aux Mères et aux Familles à Domicile (AMFD) propose ses services à domicile aux personnes âgées et personnes handicapées afin de leur apporter une aide pour les actes essentiels de la vie courante.

Renseignements :  
2 bis, rue Hippolyte Bottier à Compiègne,  
03 44 38 33 80 ou  
[amfd.oise@wanadoo.fr](mailto:amfd.oise@wanadoo.fr)

**29 juin**  
**Choisy-au-Bac**  
 Festival des forêts : pique-nique, 20h - concert, 21h - feu d'artifice, 23h - Parc de la Brunerie

**30 juin**  
**Venette**  
 Course cycliste, feu de Saint-Jean - Stade

**30 juin et 1<sup>er</sup> juillet**  
**Compiègne**  
 Eco-salon du Compiégnois - Centre de rencontres de la Victoire

**30 juin au 2 juillet**  
**Venette**  
 Fête communale

**Du 1<sup>er</sup> au 21 juillet**  
**Compiègne**  
 Festival des Forêts



**Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août**  
**Compiègne**  
 Eté des jeunes

**Du 7 au 13 juillet**  
**Clairoix**  
 Séjour de jeunes clairoisiens à Dormitz (Allemagne), organisé par le comité de jumelage

**8 juillet**  
**Clairoix**  
 Brocante du football club de Clairoix

**Saint-Jean-aux-Bois**  
 Le Festival des Forêts - Abbatale, 18h



**9 juillet**  
**Compiègne**  
 Prix de l'Agglomération de la Région de Compiègne - Hippodrome du Putois - Entrée gratuite  
 Au programme : le quinté+ télévisé (13h 50) et 7 autres courses, des animations et un grand jeu pour gagner de nombreux lots

**10 juillet**  
**Compiègne**  
 Arrivée du Tour de France - Rond Royal

**13 juillet**  
**Choisy-au-Bac**  
 Retraite aux flambeaux, feu d'artifice suivi d'une soirée dansante organisée par la Commission des fêtes - Parc de la Brunerie, 23h

**Compiègne**  
 Fête nationale, feu d'artifice - Hippodrome

**13 juillet**  
**Le Meux**  
 Bal du 14 juillet

**Saint-Sauveur**  
 Retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal

**Venette**  
 Retraite aux flambeaux, départ 22h  
 Feu d'artifice - Stade Paul Louvet  
 Bal - Salle André Ledoux

**14 juillet**  
**Bienville**  
 Fête nationale, animations

**Choisy-au-Bac**  
 Célébration au monument aux morts suivie d'un vin d'honneur, 12h  
 Animations toute l'après-midi - Parc de la Brunerie

**Clairoix**  
 Animations réalisées par la mairie et les associations locales

**Jaux**  
 Cérémonie - Monuments aux morts, 15h45

**La Croix-Saint-Ouen**  
 Fête nationale, grand prix cycliste de la municipalité en début d'après-midi (ouverture avec l'école du cyclisme)  
 Feu d'artifice et animations en partenariat avec le Comité des fêtes

**Venette**  
 Commémoration au monument aux morts, 16h  
 Jeux divers, 17h

**15 juillet**  
**Le Meux**  
 Jeux picard (l'objectif de cette manifestation est de permettre une rencontre entre la population et les différentes associations de la commune)

**27 juillet**  
**Compiègne**  
 Courses - Hippodrome

**4 août**  
**Jaux**  
 Course cycliste

**4 et 5 août**  
**Clairoix**  
 Fête patronale





**18 et 19 août  
Compiègne**

CIR attelage, SHF/CAC - Terrain du Grand parc

**24 au 28 août  
La Croix-Saint-Ouen**

Fête communale, fête foraine - Centre-ville  
Le 25 août : ouverture des festivités et animation des rues  
Le 26 août : spectacle - Place de l'Eglise, 17h  
Le 28 août : feu d'artifice

**1<sup>er</sup> septembre  
Choisy-au-Bac**

Célébration de la Libération de Choisy-au-Bac - Monument aux morts, 18h30

**2 septembre  
Clairoix**

Championnat de Ronde fédéral organisé par les Archers de Clairoix

**Venette**

Concours de pétanque organisé par le VAL

**Vieux-Moulin**

Brocante annuelle

**Du 2 au 9 septembre  
Compiègne**

Exposition de peinture Chantal Lebeau - Salles Saint-Nicolas

**8 septembre  
Compiègne**

Brocante de nuit - Quartier Pompidou

**Du 8 au 29 septembre  
Margny-lès-Compiègne**

Exposition "Vibrations" Nathalie Dhenin  
Vernissage samedi 8 septembre à 16h  
Rencontre avec le peintre les samedis 8 et 29 septembre - Médiathèque Jean Moulin, de 15h à 17h



**Du 14 au 16 septembre  
Compiègne**

Salon des antiquaires - Salles Saint-Nicolas

**15 septembre  
Compiègne**

Accueil des nouveaux Compiégnois - Centre de rencontres de la Victoire

**15 au 16 septembre  
Choisy-au-Bac**

Fête médiévale - Parc de la Brunerie, 15h

**Compiègne**

Journée du patrimoine - Musées  
Fête des moissons - Place Saint-Jacques

**16 septembre  
Compiègne**

Tour des Beaux Monts - Terrain du Grand parc  
Courses - Hippodrome

**Jonquières**

Brocante - Journée du patrimoine, visite commentée des vitraux de l'Abbé Deligny - Rue Saint-Nicolas



**La Croix-Saint-Ouen**

Marathon de Picardie organisé par le Club Nautique - Choule organisée par le Comité des fêtes

**Saint-Sauveur**

Brocante

**Venette**

Journée du patrimoine - Barrage de Venette

**Du 21 septembre au 7 janvier 2008  
Compiègne**

Exposition temporaire Nicolas II Esterházy (1765-1833), "Un Prince hongrois collectionneur" - Musée national du Château de Compiègne

**22 septembre  
Margny-lès-Compiègne**

Inauguration sculpture et spectacles  
Rendez-vous festif exceptionnel - Médiathèque Jean Moulin, à partir de 16h



**23 septembre  
Armancourt**

Sortie vélo organisée par l'Association sportive d'Armancourt - Renseignements au 03 44 83 74 68

**Jaux**

Brocante - Place communale

**29 septembre  
Compiègne**

Brocante - Quartier de la Victoire

**Saint-Jean-aux-Bois**

Concert gospel - Abbatiatale, 20h30

**29 et 30 septembre  
Compiègne**

Salon du confort & de l'habitat - Centre de rencontres de la Victoire

**30 septembre  
Compiègne**

Course des deux Châteaux  
Courses - Hippodrome



ARC-infos est une publication de l'Agglomération de la Région de Compiègne

Hôtel de Ville - BP 10007  
60321 Compiègne cedex  
Tél. 03 44 40 76 00  
www.agglo-compiegne.fr

Co-directeurs de la publication :  
Philippe Marini  
Eric de Valroger

Rédaction :  
Service Communication

Illustrations :  
ARC - J-P Gilson - J-L Grandvallet  
Espace Jean Legendre

Médiathèque Jean Moulin  
Christian Schryve

Conception, réalisation :  
Agence MP

Impression :  
Imprimerie de Compiègne

ISSN : 1776 - 1557

CALENDRIER

